



accès garage sur une nouvelle construction de maison

Par **seppel**, le **06/11/2021** à **11:57**

bonjour - nous avons construit une maison sur un terrain où il y avait déjà un hangar accessible depuis la voie publique. l'accès était en béton. avec une pente d'environ 15 -17 cm.

notre maison a été construite juste à côté en alignement avec le hangar.

il reste une partie de terrain d'environ 2,50 M entre la route et notre clôture. nous répond soit qu'elle n'a pas le temps, ni l'entreprise, ni les moyens financiers, etc....

on a proposé de faire les travaux, mais elle refuse sous prétexte que c'est la voie publique,

là on ne peut pas rentrer dans notre garage sous peine de rouler sur cette bande de terre avec la boue .

de plus avec le permis de construire on a payé une taxe d'aménagement de 3750,- € le comble ;;

merci de votre aide

cordialement

La mairie